

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 88 (2000)

**Heft:** 1446

**Artikel:** Education : Université de Lausanne : vers une plus grande légitimité des Etudes genre

**Autor:** Lempen, Karine

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-281942>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Education

# Université de Lausanne: vers une plus grande légitimité des Etudes genre

**Une chaire en Etudes genre vient d'être créée par l'Université de Lausanne. Ce nouveau poste, occupé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2000 par Patricia Roux, doit permettre une meilleure reconnaissance des Etudes genre au sein de l'Université.**

Karine Lempen

Souvenons-nous du printemps 1997. Le vent de la révolte estudiantine soufflait sur l'Université de Lausanne (UNIL). Le mouvement de grève des étudiant-e-s revendiquait, notamment, la création d'une chaire d'études féministes. Trois ans plus tard, Patricia Roux, psycho-sociologue de formation, est nommée professeure assistante à 100% en Etudes genre et un poste d'assistante lui est rattaché. La grève a donc permis de précipiter un mouvement d'institutionnalisation des Etudes genre qui avait déjà démarré en 1995 avec la mise sur pied d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) interuniversitaire dans le même domaine.

## Victoire, mais victoire modeste

La création d'une chaire en Etudes genre au deuxième cycle représente une première en Suisse et une récompense significative pour les militantes. Patricia Roux précise cependant qu'il «faut rester modeste dans la victoire». En effet, à la suite de la grève, un groupe avait élaboré un projet bien plus ambitieux qui n'a pas été accepté par le rectorat. Mis sur pied par des professeur-e-s, des étudiantes, et des assistantes, ce

projet, le LIEGE (Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre), demandait plus que la création d'un poste de professeure assistante (limité à six ans), et voulait développer un réseau d'échange, de réflexion et de recherche qui permettrait aux Etudes genre d'obtenir une réelle légitimité institutionnelle. La mobilisation devra donc continuer pour que ce projet voie le jour.



Cet autocollant a servi lors du mouvement de grève des étudiant-e-s de l'UNIL au printemps 1997

Dans son cours de deuxième cycle intitulé «Etudes genre: concepts et théories», rattaché à la Faculté des sciences sociales et politiques, Patricia Roux propose d'explicitier les enjeux fondamentaux que recouvrent la construction sociale du «féminin» et du «masculin», et les concepts de «sexe», «genre», «rapports sociaux de sexe» et «domination masculine». Sa réflexion portera sur l'apport des théories féministes aux sciences sociales, notamment sur leur capacité à expliquer les inégalités sociales, ainsi que sur les liens qui rattachent les théories de l'égalité et de la (ou des) différence(s) aux mouvements politiques militants.

## Intégrer plutôt que «ghettoiser»

Le cahier des charges de Patricia Roux prévoit par ailleurs une décharge partielle de cours pendant deux ans, consacrée au repérage des enseignements qui intègrent une perspective de genre et aux manques en la matière. Les échanges que cela provoquera avec d'autres enseignant-e-s et chercheur/euses devraient déboucher sur la rédaction d'un guide à l'intention des étudiant-e-s souhaitant inclure une analyse de genre dans leur cursus universitaire. Cette démarche est primordiale pour le développement des Etudes genre. D'une part, elle suppose que l'institution universitaire reconnaisse l'importance d'une plus grande visibilité de ces études. D'autre part, elle peut permettre d'éviter que les Etudes genre soient «ghettoisées» ou en tout cas considérées comme une «discipline» marginale dans les sciences. Au contraire, en cherchant à identifier les différentes perspectives de genre développées dans l'ensemble des disciplines traditionnelles, on reconnaît que le genre est un outil d'analyse conceptuel qui permet de porter un regard transversal et critique sur tous les aspects de la vie sociale. L'objectif pour la suite de ce processus d'institutionnalisation des Etudes genre ne doit donc pas se limiter à multiplier les postes d'enseignement qui porteraient clairement cette étiquette, mais consiste plutôt à développer une dynamique beaucoup plus large pour que la réflexion féministe soit reconnue et intégrée dans toutes les disciplines.

## Une déléguée à l'égalité pour l'Université de Neuchâtel

A l'image d'autres Universités en Suisse romande, l'Université de Neuchâtel est sur le point de créer un poste de déléguée à l'égalité. Jusqu'alors, le mandat avait été ajouté aux charges déjà nombreuses de deux professeurs ordinaires, Anne-Nelly Perret-Clermont tout d'abord, puis Franziska Tschan Semmer. Bien que le poste n'ait pas encore été officiellement créé (vote du budget oblige), Caroline Henchoz, une jeune et dynamique sociologue, gère le Bureau de l'égalité des chances depuis cinq mois. Si son taux d'activité ne se monte qu'à 50%, Caroline Henchoz a des idées et de l'énergie à revendre. Parmi les projets en ligne de mire: la mise sur pied d'un réseau romand de mentoring, la création d'une structure d'accueil pour les enfants sur le site universitaire, et la mise sur pied d'une exposition sur les trajectoires professionnelles de femmes qui sont passées par l'Université de Neuchâtel et qui occupent désormais des positions dirigeantes dans différentes institutions. Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site Internet du Bureau de l'égalité des chances: <http://www.unine.ch/egalite/welcome.html>

Sylvie Rochat